

Chronique Nos retraités Gilbert Lefebvre

Volume 54, numéro 1, janvier–mars 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029253ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029253ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2008). Chronique Nos retraités : Gilbert Lefebvre. *Documentation et bibliothèques*, 54(1), 40–42. <https://doi.org/10.7202/1029253ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2008

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

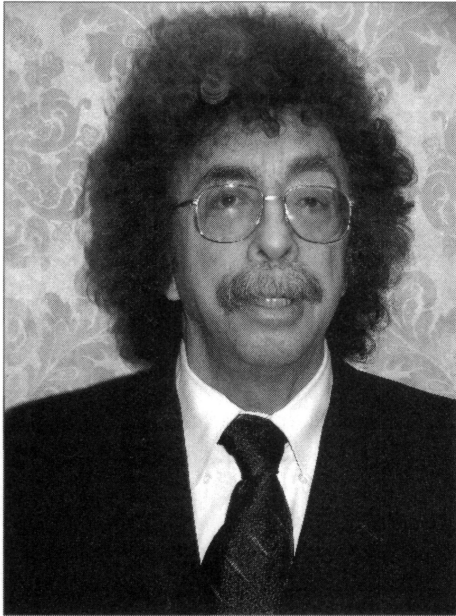
érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Gilbert Lefebvre



Fiche biographique

- 1956-1963: études classiques, Petit Séminaire de Québec
- 1963-1966: études en théologie, Grand Séminaire de Québec. Obtention d'un baccalauréat
- 1966-1968: Bibliothèque générale, Université Laval
- 1968-1969: École de bibliothéconomie, obtention d'un baccalauréat (maîtrise en 1980)
- 1969-1973: Bibliothèque du Cégep de Limoilou, Québec: bibliothécaire de référence, puis directeur de la bibliothèque
- 1973-1974: Bibliothèque de l'Assemblée nationale, bibliographe
- 1975-2005: Bibliothèque centrale de Montréal ;
- 1975-1979: bibliothécaire de référence, publications officielles ;
- 1979-1987: chef du département des sciences sociales et publications officielles ;
- 1987-1994: chef du département des sciences sociales et des sciences et techniques ;
- 1994-2005: chef de la Section de Référence.

Vous avez connu une longue carrière dans le monde de la documentation. Pouvez-vous la résumer ?

JE SUIS VENU À LA BIBLIOTHÉCONOMIE par un chemin de traverse et un coup du destin... Après le cours classique, je me destinais à la prêtrise, mais après trois années de théologie, je pris une pause réflexive. Le curé supérieur du Grand Séminaire de Québec connaissait l'abbé Blanchet, le directeur de la Bibliothèque de l'Université Laval. Il me pistonna pour que j'y obtienne un emploi. Ce fut mon premier contact avec le monde des bibliothèques. Fort heureusement, je découvris un milieu dynamique, plein d'enthousiasme et de belles réalisations. À l'époque, on préparait l'automatisation de la gestion des collections (périodiques) et, déjà, se répandait la réputation du répertoire des vedettes-matière. C'est dans ce milieu que fut prise ma décision de poursuivre en bibliothéconomie. Comme j'avais connu le milieu des bibliothèques avant mon entrée à l'École de bibliothéconomie, l'année me parut moins longue. J'en retiens une formation très abstraite et coupée de la réalité.

N'exagérez-vous pas ? N'est-ce pas un peu la réalité de toutes les facultés ? Votre formation universitaire n'est-elle pas à l'origine du succès de votre carrière ?

Effectivement, le jugement est trop sévère. Il vient du fait qu'ayant déjà fait des études universitaires, certains cours, surtout hors programme (gestion, informatique par exemple) m'apparurent faibles. D'autres étaient dispensés par des titulaires peu pédagogues. Cependant les cours de catalogage et de référence, histoire du livre, publications gouvernementales étaient excellents. Mes réserves viennent surtout du fait qu'ayant connu les situations concrètes du marché du travail, certains points de vue (au sujet des cours d'été de La Pocatière ou sur le fait de regrouper les encyclopédies sous le sujet « encyclopédies », qui n'en est évidemment pas un) ne m'apparaissaient pas tenir suffisamment compte des réalités concrètes du milieu.

Mais enfin, après ce fut le débordant marché du travail ! Époque heureuse où chacun était assuré de trouver un emploi à la fin de ses études : les employeurs venaient faire le recrutement à l'École.

Mais revenons à votre carrière proprement dite

Mon premier emploi fut au Cégep de Limoilou à Québec. C'était le tumulte des premières années du Cégep (1969-1973) sur la base d'un ancien collège classique. Ce furent des années de remise en question de

Avec la multiplication des moteurs de recherche, les bibliothèques ont la redoutable tâche de sensibiliser les usagers du caractère partiel et (parfois douteux) des résultats de recherche.

En 1972, lors de l'assemblée qui vit la dissolution et la naissance de l'Asted, le célèbre père Desrochers avait mené le débat dans une impasse en soulignant que les propositions n'avaient pas été expédiées au moins 30 jours avant l'assemblée. Il avait fallu interrompre la séance quelques minutes, le temps que les spécialistes trouvent une parade, à savoir suspendre les règlements (à la majorité des trois quarts) de manière à pouvoir poursuivre en toute sérénité.

Plus récemment, le Conseil d'administration de l'Asted proposait que l'organisme abandonne sa charte québécoise au profit d'une charte fédérale. Beau débat en perspective où les passions s'enflammèrent ! La majorité de l'Assemblée était favorable à cette proposition, tandis qu'avec d'autres je m'y opposais. Je réussis néanmoins à la faire rejeter, en soulevant, devant l'assesseur du moment, Marcel Hudon, l'objection à l'effet que la majorité obtenue était inférieure à celle requise par la Loi pour ce genre de proposition (soit les deux tiers).

Même si les questions réglementaires ne sont pas les plus populaires, elles demeurent essentielles pour assurer le bon déroulement des débats des associations. De plus, elles demeurent vitales dans certaines circonstances. À l'occasion du conflit entre le directeur général et le président en 1998, la demande d'une Assemblée générale extraordinaire a certainement accéléré le dénouement de la crise.

Quelles sont vos perceptions à l'égard de l'évolution en cours (numérisation, réseautage, etc.) ?

La révolution technologique aidant, les collections seront de plus en plus accessibles sur place et à distance. Le défi est ailleurs : avec la multiplication des moteurs de recherche (Google, Yahoo ou autres), les bibliothèques ont la redoutable tâche de sensibiliser les usagers du caractère partiel et (parfois douteux) des résultats de recherche. De plus, comment souligner la pertinence toujours actuelle des écrits du passé ? Et comment revaloriser la nécessaire lecture, pratique qui demande du temps et de la patience, en ces temps d'impatience et de vitesse ?

Avez-vous une idée de l'avenir qui attend le monde de l'information documentaire et les bibliothécaires ?

Internet a bouleversé les données de base de l'information documentaire. Le défi est que la génération

montante ne voit pas dans Google et ses acolytes la source unique du savoir. C'est là le rôle des bibliothécaires (et des enseignants). Beaucoup d'écrits du passé conservent toute leur valeur, mais trouveront-ils des lecteurs ? La lecture d'ouvrages d'information et de savoir, exercice qui exige patience et effort, conservera-t-elle des adeptes ? L'avenir le dira !

Comment présenteriez-vous les convictions ou les idées qui vous ont animé tout au long de votre parcours professionnel ?

Les idées maîtresses qui m'ont guidé sont les suivantes : soif de connaître, enthousiasme et esprit de service, transmission aux usagers d'une méthode de recherche qui leur permette de recenser l'éventail des points de vue sur une question ou sur plusieurs, afin qu'ils puissent en arriver à une opinion éclairée. En ces temps de débats enflammés, cela m'apparaît toujours essentiel.

Y a-t-il des modèles, au sein du milieu québécois, qui vous ont inspiré et que vous recommanderiez à ceux qui ont pris le relais ?

Trois bibliothécaires m'ont particulièrement marqué : d'abord le couple De Varenne, Rosario et Kathleen Mennie, de l'Université Laval, qui débordaient d'enthousiasme et, ensuite, Régis Lessard du Cégep de Limoilou, qui, ayant travaillé dans le milieu de la vente antérieurement, en avait conservé l'énergie communicatrice.

Et la retraite ?

D'abord, comme Alexandre le Bienheureux, j'ai redécouvert le temps pour soi. Au travail, nous sommes toujours pressés. Il est bon de reprendre sa vie en main. Ensuite, comme le recommande Voltaire : cultiver son jardin. Et j'ajoute : regarder les oiseaux, guetter l'éclosion d'une fleur, voir un flocon de neige mourir sur un carreau de fenêtre. Cela m'enseigne la patience et l'espoir, car la nature poursuit inexorablement son œuvre, petit à petit. Enfin, le plaisir de lire ce qui me plaît, ma chatte persane dorée et adorée, Shahmine, sur mes genoux : philosophie et histoire. Et des classiques : Montaigne, Pascal, La Rochefoucauld.

Comme vous avez suivi de près les activités professionnelles pendant trois décennies, avez-vous l'intention de garder des liens avec le milieu et avec les collègues ?

Je demeure membre de l'Asted, à la quelle je suis très attaché. Je suivrai également l'évolution de la vie associative par les sites Web qui s'y consacrent et je souhaite que les rencontres de retraités se poursuivent lors des congrès. Pour le reste, je souhaite bon vent à la relève ! ☺